

Lyon, 20 octobre 2022

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Bruno Bernard et Grégory Doucet font part de leurs préoccupations par rapport à la situation de la centrale nucléaire du Bugey et aux projets d'EPR.**

Dans un courrier commun adressé à la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, le président de la Métropole et le maire de Lyon souhaitent attirer l'attention de la ministre sur les risques induits par la présence d'une centrale nucléaire mise en service il y a plus de quarante ans et qui, parmi l'ensemble du parc nucléaire français, est la plus proche d'une grande agglomération urbaine.

Bruno Bernard et Grégory Doucet précisent les risques susceptibles d'exposer les lyonnais, les grands-lyonnais mais aussi les écosystèmes en cas de catastrophe : défaillance technique, corrosions, problèmes de stabilité du barrage de Vouglans, crue et étiage sévère du Rhône...

Les deux élus rappellent également que l'été dernier a démontré la forte sensibilité des centrales nucléaires aux débits et à la température des fleuves. « *En ce sens*, écrivent Bruno Bernard et Grégory Doucet, *la centrale du Bugey a obtenu une dérogation quant à la température de ses rejets, affectant de fait, la survie des écosystèmes. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranées Corse prévoit, d'une part, une baisse des débits du Rhône de l'ordre de 40% d'ici la fin du siècle et, d'autre part, une augmentation de la température des eaux de surface. Dans ces conditions, la production électrique d'EPR le long du Rhône, qui nécessite à la fois de l'eau pour le refroidissement, et qui rejette de l'eau à température élevée dans le fleuve, apparaît compromise.* »

Dans leur courrier, les élus expriment aussi leur inquiétude sur les modalités de distribution des pastilles d'iode en cas d'accident nucléaire dans un bassin de vie de 800 000 habitants situé dans un rayon de 30 km autour de la centrale. Ils demandent si l'État peut véritablement garantir que chacune des 800 000 personnes concernées disposerait d'un comprimé d'iode dans les douze heures qui suivent l'accident telle que la procédure l'impose...

Bruno Bernard et Grégory Doucet rappellent enfin leur conviction que « *l'avenir réside dans la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables* ».

#### **Contacts Presse :**

Ville de Lyon : [leila.kessi@mairie-lyon.fr](mailto:leila.kessi@mairie-lyon.fr) 06 62 11 82 27

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94